

Attestation n° 057F

émise le : 20 novembre 2022

valable jusqu'au : 20 novembre 2024

selon le dossier technique n° PPF/085-4

L'entreprise soussignée,

**Menuiserie HELLEUX, 31 rue Colbert, 35302 FOUGERES**

Signataire de la Charte de Qualité « Fenêtres Bois 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :

☐ **Qualité technique :**


- Avoir obtenu un Avis de Conformité de **FCBA** sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- Avoir subi par FCBA une évaluation initiale de son système de contrôle qualité de production ;
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base de l'évaluation initiale et d'un cahier des charges commun élaboré par FCBA ;
- Faire effectuer par FCBA une visite de contrôle de la gamme et du système qualité tous les 2 ans ;
- Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.

☐ **Qualité environnementale :** met en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l'



- Renseigner les indicateurs influents de l'ACV sur [www.de-baie.fr](http://www.de-baie.fr)
- Fournir à la demande une FDES collective ou individualisée
- Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
- Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
- Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
- Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).

☐ **Qualité sociétale :**

- Concevoir et fabriquer en France l'ensemble des produits de chaque gamme labellisée.
- Engager avec l' une démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail en atelier. Réaliser au minimum annuellement une évaluation des risques professionnels (troubles musculosquelettiques ; exposition aux poussières de bois ; sécurité des machines ; exposition au bruit ; exposition aux produits de synthèse dangereux) et la consigner dans le document unique.

☐ **Qualité de service :**

- Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

**Pour sa gamme : A L'ANCIENNE 58/68 mm**

Gamme (Nom commercial) et variantes associées		A L'ANCIENNE 58	A L'ANCIENNE 68
Essences de bois possibles		<b>Chêne européen</b> ( <i>quercus petraea</i> et <i>quercus robur</i> ), <b>Kosipo et Sapelli</b> : purgés d'aubier, non traité et en lamellé collé et/ou abouté. <b>Moabi et Movingui</b> : massif, purgé d'aubier, non traité.	
Système de finition	Finition complète (FI)	Transparent et opaque – 3 couches - pour toutes les essences de bois citées ci-dessus	
	Finition provisoire (AF)	Application en atelier au minimum d'une finition de type « protection provisoire » de niveau 1 selon NF P23-305 et qui devra être recouverte sous 3 mois maximum sur chantier.	
Epaisseur ouvrants		58 mm	68 mm
Epaisseur dormants		85 mm	95 mm
Liaison ouvrant - dormant		A mouton et gueule de loup et jeu de 4 mm Double barrières centrale : 1 joint sur ouvrant + 1 joint sur dormant	
Plage d'épaisseurs du vitrage		Maxi 30 mm	Maxi 40 mm
Particularités		Appui ou seuil bois avec nez rapporté, avec soubassement	

**Fenêtre, porte fenêtre et châssis en bois**  
**Grille dimensionnelle (\*)**

<b>Ouvrants à la française</b>	OF1	2210 x 800	PF1	2210 x 800
	OF2	2210x 1510	PF2	2210x 1510

(\*) hauteur / largeur maximales en tableau et en mm

Normes de référence	Evaluation	Conformité
NF P 23-305 : Menuiserie en bois – Spécifications techniques des fenêtres, portes fenêtres et châssis fixes en bois	Examen sur plans et descriptifs	<b>OUI</b>
NF EN 13 307-1 et XP CEN/TS 13 307-2 : Ebauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels	Produits sous certificat CTB-LCA pour une classe de service 3.	<b>OUI</b>
XP P 20-650 -1 & 2 : Fenêtres, portes fenêtres, châssis fixes et ensembles menuisés – Pose de vitrage minéral en atelier	Examen sur plans et descriptifs	<b>OUI</b>
FD P 20-651 : Durabilité des éléments et ouvrages en bois	<b>Chêne européen, Kosipo, Moabi et Movingui (purgé d'aubier)</b> : essences de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.2 si purgé d'aubier. <b>Sapelli (purgé d'aubier et MV &gt; 640 kg/m<sup>3</sup>)</b> : essence de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.2 si purgé d'aubier et si sa masse volumique est supérieure ou égale à 640 kg/m <sup>3</sup> . <i>(exigence de contrôle de la MV non vérifiée dans le cadre du présent avis de conformité)</i>	<b>OUI</b> Toutes les conditions climatiques et d'exposition sont compatibles.
FD DTU 36.5 P3 : Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures - mémento de choix en fonction de l'exposition	Exigences minimales respectées par essais de performances	<b>OUI</b>
§6.3.3 de NF P 23 305 : Procédé de Finition complète	Examen si le système de finition est sous Dossier Technique Finition Bois FCBA. (cf. URL <a href="http://goo.gl/4ZvKtt">goo.gl/4ZvKtt</a> ) ou équivalent. <i>Sa compatibilité avec le concept et process d'application du menuisier n'a pas été vérifiée.</i>	<b>Système sans DT finition bois FCBA et sans justification d'équivalence.</b>

**Performances**

selon NF EN 14 351-1+A2

Air, Eau, Vent	<b>A*4 E*7B V*C2</b> – Rapport d'essai FCBA N°403/23/0053/A-1-V1
Résistances mécaniques (contreventement et torsion statique)	<b>Classe 2</b> - Rapport FCBA N°404/12/340/815
Forces de manœuvres	<b>Classe 1</b> - Rapport d'essai FCBA N°403/23/0053/A-1-V1
Capacité de résistances des dispositifs de sécurité	<i>Sans objet</i>
Efficacité des arrêts d'ouverture (NF P 20-501)	<i>Sans objet</i>
Résistance à l'ouverture et fermeture répétée	<i>Non évaluée</i>

**NOTA** : ce dossier technique présente 2 épaisseurs de bois possibles : 58 et 68 mm. Aucune évaluation AEV, mécaniques, endurance, thermo-optiques n'a été réalisée pour le 68 mm. Cependant les performances des évaluations de type initiale obtenues sur la gamme A l'Ancienne en 58 mm peuvent être étendues à la gamme en 68 mm de conception identique et conformément aux domaines d'applicabilité des annexes A et E de la norme NF EN 14 351-1 + A2.

Performances Acoustiques – Indice $R_{A,tr}$	
Porte-fenêtre 2 vantaux 2,18 x 1,45 m (H x L), chêne européen, appui bois	
<b>A L'ANCIENNE 58</b>	<b>A L'ANCIENNE 68</b>
<b><math>R_{A,tr} = 33</math> dB</b> $R_w(C, C_{tr}) = 36$ (-2 ; -3) 58 mm, vitrage 4 / 14 Ar / 10 FE, soubassement SO_02, Rapport FCBA N°404/12/227/7	<b><math>R_{A,tr} = 37</math> dB</b> $R_w(C, C_{tr}) = 40$ (-2 ; -3) 68 mm, vitrage 44.2 sonic / 16 Ar / 10, Rapport FCBA N°404/12/227/9
<b><math>R_{A,tr} = 36</math> dB</b> $R_w(C, C_{tr}) = 39$ (-1 ; -3) 58 mm, vitrage 44.2 sonic / 10 Ar / 10, soubassement SO_02, Rapport FCBA N°404/12/227/8	-

Performances Thermiques $U_w$ / $S_w^c$ / $TL_w$				
(ci-dessous sont présentés des exemples de performances)				
Performance du Vitrage	Fenêtre 2 vantaux 1,48 x 1,45 m (H x L) Appui bois TB_01		Porte-fenêtre 2 vantaux 2,18 x 1,45 m (H x L) Appuis bois TB_01, soubassement SB_01 200mm	
	$\lambda = 0,18$ W/(m.K)		$\lambda = 0,18$ W/(m.K)	
<b>Gamme A L'ANCIENNE 58</b>				
$U_g = 1,1$ W/(m <sup>2</sup> .K), intercalaire TGI SPACER	<b><math>U_w = 1,5</math> W/(m<sup>2</sup>.K)</b>		<b><math>U_w = 1,4</math> W/(m<sup>2</sup>.K)</b>	
<b>Gamme A L'ANCIENNE 68</b>				
$U_g = 0,6$ W/(m <sup>2</sup> .K), intercalaire TGI SPACER	<b><math>U_w = 1,1</math> W/(m<sup>2</sup>.K)</b>		<b><math>U_w = 1,1</math> W/(m<sup>2</sup>.K)</b>	
$U_g = 1,1$ W/(m <sup>2</sup> .K), intercalaire TGI SPACER	<b><math>U_w = 1,4</math> W/(m<sup>2</sup>.K)</b>		<b><math>U_w = 1,3</math> W/(m<sup>2</sup>.K)</b>	
<b>Gammes A L'ANCIENNE 58 et 68</b>				
$S_g = 0,50$ / <b>0,60</b> pour $\alpha \geq 0,4$	$S_w^c = 0,33$	<b><math>S_w^c = 0,39</math></b>	$S_w^c = 0,30$	<b><math>S_w^c = 0,36</math></b>
$S_g = 0,70$ / <b>0,80</b> pour $\alpha \geq 0,4$	$S_w^c = 0,45$	<b><math>S_w^c = 0,52</math></b>	$S_w^c = 0,42$	<b><math>S_w^c = 0,48</math></b>
$TL_g = 0,50$ / <b>0,60</b>	$TL_w = 0,32$	<b><math>TL_w = 0,38</math></b>	$TL_w = 0,29$	<b><math>TL_w = 0,35</math></b>
$TL_g = 0,70$ / <b>0,80</b>	$TL_w = 0,44$	<b><math>TL_w = 0,51</math></b>	$TL_w = 0,40$	<b><math>TL_w = 0,46</math></b>

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Fenêtres Bois 21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **20 novembre 2020** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais.

Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994.

L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site [www.fenestresbois21.com](http://www.fenestresbois21.com) et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS,  
gestionnaire de la Charte de Qualité

L'entreprise  
signataire

